

ECOLE EUROPEENNE DE FORMATION POLITIQUE

L'Ecole européenne de formation politique est créée en 2016 par la SEC pour affirmer l'importance des études européennes en politique de la culture.

Les spécialités sont regroupées en 4 axes thématiques : études internationales et études européennes, administration et action publique, études médias communication et marketing, démocratie, innovation et welfare selon l'esprit européen.

Chaque axe accueillera des pôles de formation intégrant des spécialités mutualisant leurs enseignements. En outre, des enseignements transversaux, communs à toutes les spécialités, seront proposés: formation à la recherche ; montage de projets internationaux ; entrepreneuriat ; gestion de « big datas » etc.

L'action de l'Ecole se focalise sur la formation des *jeunes leaders européennes* agissant sur des politiques publiques européennes, et interagissant avec des questions liées aux nouveaux défis de la mise en œuvre de la constitution européenne. Il s'agit de créer des espaces de débat qui impliquent de fortes connexions entre le savoir théorique et la compétence pratique en vue de traduire la politique européenne en actes intelligibles par les peuples et les nations.

L'action de l'Ecole est organisée sous forme des cycles de formation et bénéficie, chaque année, à une trentaine d'acteurs des deux sexes sélectionnés dans toutes les régions de l'Europe, suite à un appel à candidature. Ce groupe suit une série de séminaires, de tables rondes et de rencontres encadrés par des experts et praticiens, nationaux et internationaux, venant d'horizons différents et d'expériences multiples.

La démarche de l'Ecole se veut d'apporter une valeur ajoutée en inscrivant le travail collectif du groupe dans l'analyse de concepts politiques et juridiques, en même temps que dans l'acquisition des outils nécessaires à l'action politique. Ceci dans la finalité de renforcer l'émergence et le positionnement de jeunes leaders (partis politiques, syndicats, ONGs, parlementaires, élus et cadres des communes ...) capables de dynamiser le débat sur les droits humains, les nouveaux modes de welfare ou de learnfare, et sur les routes de la démocratie dans toutes les structures de la société européenne.

L'Ecole va s'inscrire comme membre de l'*Association des Ecoles d'Etudes Politiques*, basée à Strasbourg, et s'inscrit dans la *dynamique du Conseil de l'Europe* pour le développement et la formation enlargie de l'esprit européen.

L'Ecole, dirigée par, s'appuie sur une équipe d'enseignants-chercheurs permanents spécialistes des questions européennes, et sur leurs réseaux académiques et professionnels, en Europe.

L'Ecole comprend par ailleurs :

- le Master *Gouvernance européenne et politique de la culture*. On propose d'activer contacts avec l'Institut européen de Fiesole au but de vérifier la possibilité d'activer, en coopération, en Master de telle faite pour donner en diplôme aux étudiants. on discutera sur les forme de coopération et sur la direction.
- Un Chaire en "Politique de la culture re pour l'Union européenne » Cette Chaire va être attribuée par l'Union européenne, en 2017, sur la base des travaux de recherche et des projets de développement des études européennes à une personnalité indique par la SEC à la Commission Culture du Parlement européen. Elle va a permettre le lancement d'un séminaire de Master, d'un module de préparation aux profession politiques européens, et d'un cycle de rencontres et débats avec des universitaires de renom et des professionnels de l'Europe.

- **Une mission professionnelle, cette mission intervient en soutien des activités de l'Ecole en matière de professionnalisation : suivi des stages, projets professionnels des étudiants, insertion dans le monde du travail, développement du réseau professionnel, formation continue, validation d'acquis professionnels. Elle assure le lien entre l'Ecole et le monde professionnel.**
- **La valorisation de la Bibliothèque de la SEC par les étudiants de Master ou le doctorants qui participent au programmes Erasmus en coopération avec les Universités européennes que la SEC activera par son réseau.**

ORGANISATION ET CONTENU DES FORMATIONS

Le tronc commun recouvre trois types de compétences :

1. Le bloc des langues, sociétés et économies étrangères.

S'agissant d'un institut d'études européennes, la question de la maîtrise des langues étrangères est un atout professionnalisant décisif pour les étudiants. Dans cette perspective, il faudra assurer en interne des enseignements spécialisés de langue (arts et culture, actualité internationale, traduction économique) en anglais et en français.

Ces enseignements représentent 120 heures sur le total des heures du master, soit 20 ECTS.

2. La pré-professionnalisation et le stage

Le souci constant des responsables des formations est de donner aux étudiants une véritable approche du monde professionnel. Dans ce cadre, des conseils sur la rédaction du CV, sur la façon d'aborder les entreprises, les institutions et les organisations professionnelles sont mis en œuvre avec l'appui de professionnels étroitement associés aux Institutions européennes dans le différent Pays concernés.

3. La méthodologie du mémoire

La rédaction du mémoire est étroitement liée à l'approche de l'entreprise ou de l'institution impliquée par le thème de travail des étudiants. De la sorte, le mémoire permet l'analyse d'une thématique du monde professionnel, tout en souscrivant aux méthodes des sciences sociales et des sciences de l'organisation et de gestion.

Les socles communs

En outre, chaque formation offre deux socles communs de compétences

1. La connaissance du contexte européen et international

Tous les parcours contiennent une Unit dédiée au « Contextes et processus européens et internationaux » Cette transversalité est essentielle. Quel que soit leur parcours, tous les étudiants de l'Ecole maîtrisent ainsi des connaissances théoriques et pratiques spécialisées sur l'Europe ainsi qu'une approche critique sur les institutions européennes et internationales, tout en se familiarisant avec le montage de dossiers européens.

2. Le projet tuteuré

Un autre aspect du socle commun de compétences est le projet tuteuré ou « Environnement, acteurs et pratiques » du domaine étudié. Dans tous les parcours, ces enseignements se développent suivant la même logique. Consistant à offrir aux étudiants le maximum de savoirs et d'opportunités professionnalisants, le projet tuteuré permet de se familiariser avec les enjeux et problématiques des processus de l'analyse et de prise de décision en matière politique, avec ses praticiens et ses décideurs.

Les subjects d'analyse, de recherche et d'expertise.

- **Politiques et institutions culturelles en Europe**

- **Sociologie de la culture et des pratiques culturelles**
- **Approche de l'entreprise culturelle**
- **Contextes et processus européens et internationaux**
- **Les grands dossiers de la construction européenne**
- **Organisations et coopérations culturelles multilatérales face aux enjeux des mondialisations**
- **Environnement, acteurs et pratiques de la culture**
- **Introduction au droit de la culture**
- **Etc. Etc.**